



DestiNAction

publié le 24/05/2022

Soutenir le départ autonome des jeunes de Nouvelle-Aquitaine

Descriptif :

Soutenir le départ autonome des jeunes de Nouvelle-Aquitaine

Sommaire :

- Objectifs
- [Renseignements supplémentaires](#) ↗

Le dispositif DestiNAction s'adresse aux jeunes néo-aquitains de 16 à 25 ans qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe.

● Objectifs

La Région Nouvelle-Aquitaine, souhaite soutenir le départ autonome et la mobilité des jeunes en leur apportant un soutien financier :

- Une aide au départ de 130 € pour les départs en France et 250 € pour les départs en Europe (+ des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement, un guide de conversation pour les projets en Europe, de la documentation Santé-Citoyenneté, une réglette des premiers gestes d'urgence...) .
- Un accompagnement obligatoire par des référents locaux au sein de structures Jeunesse conventionnées avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

DestiNAction concerne les projets de voyages individuels ou collectifs, mais ne concerne pas les séjours familiaux, les séjours encadrés par des professionnels ou en formule « tout compris ».

● [Renseignements supplémentaires](#) ↗

Pour en savoir plus sur les critères de sélections et effectuer une demande.